Texte paru dans « Eléments », janvier-mars 2011

CLASSES POPULAIRES ET CLASSE MOYENNES FACE AU CAPITAL

« Le jour où la merde vaudra de l'or, le cul des prolétaires ne leur appartiendra plus » (Henry Miller).

La crise ? Quelle crise ? La grande crise financière de 2008 a seulement montré aux banques et aux grandes sociétés qu'en cas de difficultés, les fonds publics seront toujours là pour les dépanner. Pour les plus riches, à qui l'Etat a sauvé la mise, les profits n'ont jamais cessé. Aux Etats-Unis, aucun responsable de la faillite des crédits immobiliers (les fameux *subprimes*) n'a été sanctionné. Les rares qui ont été poursuivis ont été acquittés et, grâce à leurs réseaux, les « barons » de Wall Street sont déjà retombés sur leurs pieds. Aujourd'hui comme hier, les profits des sociétés d'assurance et des établissements bancaires qui n'ont dû leur survie qu'à l'intervention massive des pouvoirs publics, continuent à s'envoler.

En avril dernier, on apprenait ainsi que les gérants des fonds spéculatifs (*hedge funds*) ont touché des sommes records en 2009, les cinq premiers ayant gagné chacun plus d'un milliard de dollars. Le leader du classement était l'Américain David Tepper, du fonds de placement Appaloosa Management, qui a perçu quatre milliards de dollars – du jamais vu dans ce secteur –, le second de la liste étant le financier américain d'origine hongroise George Soros, qui a gagné 3,3 milliards de dollars. Au total, les vingt-cinq dirigeants de fonds spéculatifs les plus payés au monde ont perçu 25,3 milliards de dollars, soit le double de ce qu'ils avaient gagné en 2008. Ce qui signifie que, « sur les fonds publics prêtés au cours de l'année 2009, soit à très bas taux, soit à taux zéro, pour sauver le système économique mondial de la déconfiture totale, les gérants et propriétaires des *hedge funds* les plus importants ont réalisé, pendant une crise qui dure toujours, des bénéfices sans précédent. Ils ont tout simplement pris les bénéfices des intérêts et des services produits par l'argent public »[1].

Même chose pour les plus grandes banques françaises. Pour le 1er semestre de 2010, la BNP a enregistré un bénéfice net de 4,4 milliards d'euros (pour un « chiffre d'affaires » de 22,7 milliards), tandis qu'à la Société générale, les profits ont atteint durant la même période le montant de 3,05 milliards d'euros (pour un « chiffre d'affaires » de 13 milliards). Un document (« Profil financier du CAC 40 ») publié en septembre dernier par Ricol Lasteyrie, société spécialisée dans l'expertise financière et le conseil en investissement, montre que les

grandes entreprises du CAC 40 ont, quant à elles, réalisé en 2009 un bénéfice net de 46 milliards d'euros, suivi d'un bénéfice encore accru de 42 milliards d'euros au premier semestre de 2010 ! Le document précise que ces profits résultent principalement d'une compression des coûts, conséquence de la multiplication des contrats d'emploi précaires, des délocalisations vers les pays à bas salaires et de la recherche de sous-traitants à l'étranger.

Au total, les très grandes entreprises européennes et américaines se retrouvent aujourd'hui en possession de 843 milliards de dollars (un peu plus de deux fois le budget de la France) de liquidités inemployées, somme qui va d'abord servir à augmenter le montant des dividendes versés aux actionnaires, ensuite à réaliser des rachats, fusions ou acquisitions permettant aux sociétés d'augmenter leur taille. On assiste donc à un mouvement continu de concentration de la plus-value dégagée par les entreprises, celle-ci n'étant plus redistribuée aux travailleurs ou aux ménages, mais restant confinée en haut du système.

Entre 2000 et 2007, les profits des entreprises du CAC 40 ont globalement progressé de 97 %, et les dividendes qu'ils ont permis de distribuer ont augmenté de 255 % – tandis que l'investissement diminuait de 23 %. En 2007, les dirigeants des entreprises du CAC 40 ont gagné en moyenne 6,2 millions d'euros chacun, contre 2,2 millions en 2006.

Pas question d'augmenter les cotisations patronales pour financer le régime des retraites, déclare le Medef[2]. Mais dans le même temps, les grandes entreprises cotées en Bourse ne se privent pas de provisionner des sommes faramineuses pour financer les précieuses retraites complémentaires d'un certain nombre de grands patrons. Il s'agit des célèbres « retraites chapeaux », offertes par les conseils d'administration à leurs dirigeants pour compléter leur régime de base, qui ont comme double caractéristique de se chiffrer en millions d'euros et de n'être que très faiblement imposées. Selon l'Autorité des marchés financiers, une centaine de dirigeants d'entreprises cotées (CAC 40 et SBF 120) bénéficient en France de ce régime très spécial. Citons quelques chiffres : Lindsay Owen-Jones a quitté L'Oréal en 2006 avec une « retraite chapeau » de 3,4 millions d'euros par an (400 fois le minimum vieillesse !), Antoine Zacharias a quitté Vinci la même année avec 2,2 millions d'euros par an, Jean-René Fourtou a quitté Aventis en 2002 avec 1,6 million d'euros par an. Au total, 24 anciens grands patrons d'entreprise reçoivent à eux seuls près de 30 millions d'euros de « retraite chapeau » par an. Pendant les dix années qui ont précédé son départ à la retraite, la rémunération d'Antoine Zacharias, champion des stock-options, s'était élevée à un total de 250 millions d'euros.

N'oublions pas non plus les indemnités : Mark Hurd, qui dû démissionner en août 2010 de son poste de PDG de Hewlett-Packard à la suite d'une enquête pour harcèlement sexuel, est parti avec des indemnités s'élevant au total à 28 millions de dollars.

Selon le magazine *Capital* (novembre 2008), les rémunérations moyennes, stock-options comprises, des 50 premiers patrons français représentaient il y a trois ans 310 fois le Smic. Si l'on rajoute les dividendes, on arrive à l'équivalent de plus de 20 000 fois le Smic pour chacun des trois plus fortunés ! Mais il n'est pas toujours nécessaire de diriger une entreprise pour gagner beaucoup d'argent. Tout le monde connaît le cas de Liliane Bettencourt, cette charmante vieille dame dont la fortune est évaluée à 15 milliards d'euros et qui, en 2009, a reçu du groupe L'Oréal fondé par son père la coquette somme de 280 millions d'euros à titre de dividendes, ce qui ne l'a pas empêchée, comme chacun sait, de recevoir aussi en 2008 un chèque de 32 millions d'euros du Trésor public au titre du « bouclier fiscal ».

Il est clair qu'aucun talent, aucune compétence ne justifie de recevoir des sommes

pareilles. Henry Ford considérait lui-même qu'il ne devait pas gagner plus de 40 fois le salaire de son ouvrier le moins bien payé. George Orwell préconisait un écart maximal de 1 à 10. Aux Etats-Unis, les rémunérations des PDG des grands groupes sont passées de 20 fois le salaire ouvrier moyen en 1980 à… 531 fois en l'an 2000 ! Ce qui pose, aux yeux de certains, la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable d'instaurer un revenu maximum ou, pour le moins, de rétablir une véritable progressivité de l'impôt[3].

Après avoir interrogé 114 institutions financières mondiales, le Boston Consulting Group (BCG) a calculé qu'en 2009, la « fortune mondiale » – les actifs sous gestion – a atteint 111 500 milliards de dollars, soit 11,5 % de plus que l'année précédente. L'Europe et les Etats-Unis restent globalement les régions les plus riches du monde, puisque s'y concentrent les deux tiers de la fortune mondiale (37 100 milliards de dollars pour l'Europe, 35 1000 milliards pour l'Amérique du Nord), mais l'Asie est aussi bien représentée. Cette fortune mondiale devrait continuer à progresser de près de 6 % d'ici à 2014.

Selon le rapport de l'ONU de 2006, 10 % de la population de la Terre contrôlait à cette date 85 % des richesses mondiales, 2 % en possédant la moitié. Les millionnaires en dollars ne représentent aujourd'hui que 1 % de la population mondiale, mais détiennent près de 40 % de la fortune mondiale. Quant aux plus riches des riches, c'est-à-dire les foyers qui possèdent plus de 5 millions de dollars, ils ne représentent que 0,1 % de la population mondiale, mais se sont arrogés en 2009 quelque 21 % de la fortune mondiale (deux points de plus qu'en 2008). En 2008, les 225 personnes les plus riches du monde disposaient ainsi des mêmes ressources financières que les 2,5 milliards d'individus les plus pauvres. Et la tendance s'accentue régulièrement : entre 1960 et 1993, la part des 20 % les plus riches de la planète est passée de 70 à 85 % du PIB mondial, alors que celles des 20 % les plus pauvres passait de 2,3 à 1,4 %, le rapport entre leurs parts respectives passant de 30 pour 1 à 78 pour 1[4].

En France comme ailleurs, le PIB n'a cessé de s'accroître, mais cette croissance n'a pas profité également à toutes les catégories de population. Les revenus du patrimoine avaient déjà doublé entre 1982 et 1995, tandis que la part des salaires dans le PIB baissait de 9,1 %. De 2000 à 2006, les revenus des « capitaux mobiliers » (dividendes d'actions, revenus d'obligation, etc.) déclarés à l'impôt sur le revenu sont passés de 14,5 milliards à 18,8 milliards d'euros, soit une progression de 29,6 %. Les gains en plus-values ont également augmenté de 68 % en quatre ans. Cette explosion des hauts revenus a été confirmée pour la première fois par l'Insee dans l'édition 2010 de son étude sur *Les revenus et le patrimoine des ménages*. D'après ce rapport, les revenus du capital et les revenus « exceptionnels » (par exemple les ventes de stock-options) ont connu entre 2004 et 2007 des augmentations vertigineuses, respectivement de l'ordre de 46 % et 55 %, d'où cette constatation que « les inégalités en France s'accroissent par le très haut ».

On appelle « très hauts revenus » ceux des personnes se situant dans les 1 % les plus riches de la population[5]. Cette tranche, qui représente en France environ 600 000 personnes, correspond à un revenu annuel moyen de 100 000 euros. Pour la fraction la plus aisée de ces très riches, soit 5800 personnes (0,01 % de la population), le revenu s'étend entre 680 000 et 13 millions d'euros par an, avec une moyenne de 1,27 million d'euros par an. Or, précise l'Insee, entre 2004 et 2007, le nombre de personnes dont le niveau de vie dépasse les 100 000 euros annuels a augmenté de 28 %, tandis qu'il progressait de 70 % pour ceux qui gagnent plus de 500 000 euros. Quant aux 0,01 % les plus riches, ils ont gagné en 2007 40 % de plus qu'en 2004, soit 360 000 euros annuels supplémentaires, tandis que les 90 % les moins riches ne touchaient, eux, que 9 % de plus, soit 1400 euros. Cet enrichissement est en partie dû à

l'augmentation des revenus d'activité : alors que la hausse de ces revenus d'activité a été de 9 % en trois ans pour 90 % de la population (un rythme à peine supérieur à l'inflation), elle a atteint près de 30 % chez les très aisés et près de 40 % chez les plus aisés. Mais le travail permet rarement, à lui seul, de bâtir une fortune. Comme l'a noté l'économiste Laurent Cordonnier, « le travail salarié, mis à part une minorité de privilégiés qui partage les dividendes du capital sans jamais risquer un sou dans les affaires, n'a jamais enrichi personne […] C'est même plutôt en faisant travailler les autres qu'on s'enrichit »[6]. De fait, si les hauts revenus perçoivent un quart des revenus d'activité, ils reçoivent aussi les deux tiers des revenus du patrimoine et les quatre cinquièmes des revenus « exceptionnels ». Les 1 % les plus riches captent à eux seuls 5,5 % des revenus d'activité, 32,4 % des revenus du patrimoine et près de la moitié des revenus exceptionnels.

En résumé, plus on est riche, plus on a de chances de s'enrichir. On le savait déjà depuis les travaux des économistes Thomas Piketty et Camille Landais, de l'Ecole d'économie de Paris, qui avaient établi notamment qu'entre 1998 et 2005, 0,1 % des foyers les plus riches avaient vu leur revenu progresser de 32 %, alors que, pour 90 % des foyers, la progression globale n'était que de 4,6 %. L'enquête de l'Insee confirme le phénomène en l'actualisant.

Contrairement à ce que prétendent certains, la pression fiscale est en outre moins forte sur les grandes fortunes, qui ont les moyens de structurer leur patrimoine et de dissimuler une partie de leurs revenus. « Est-il possible de demander à un contribuable de donner à l'Etat plus de la moitié de ses revenus ? », avait demandé Nicolas Sarkozy à l'été 2007, avec une feinte indignation, pour justifier sa réforme du « bouclier fiscal » dans le cadre de la loi TEPA (Travail, emploi et pouvoir d'achat). Le taux d'imposition sur le revenu des plus riches est en fait très loin d'être confiscatoire. Selon l'Insee, il est en moyenne de 20 % et n'atteint 25 % que pour ceux qui perçoivent plus de 82 000 euros par mois de revenus. C'est très éloigné du fameux « bouclier fiscal » de 50 %, qui ne concerne qu'une poignée de contribuables[7]. En outre, l'essentiel des revenus des plus riches ne provient pas de leurs salaires imposables (c'est-à-dire de leur travail), mais de leurs placements et des revenus du capital (c'est-à-dire du travail des autres), dont une bonne partie est escamotée grâce aux « niches fiscales » et aux paradis fiscaux, ce qui diminue d'autant l'imposition dont ils peuvent faire l'objet.

La situation est la même aux Etats-Unis, où les revenus des 1 % les plus riches (ceux qui gagnent chaque année plus de 1,3 million de dollars) ont plus que doublé entre 1979 et 2006. Ces 1 % de la population touchent l'équivalent de 21 % du produit national brut (contre 8 % en 1980) et détiennent plus de 35 % de la richesse nationale (environ 17 trillions de dollars). Dans le même temps, 50 % des ménages (environ 60 millions de familles) ne détiennent que 2,5 % de cette même richesse nationale. Le nombre de pauvres a maintenant atteint outre-Atlantique 43,6 millions de personnes (5,7 millions de plus qu'en 2009), soit près de 15 % de la population totale. On compte officiellement 9,5 % de chômeurs (17,1 % si l'on ajoute les employés à temps partiel et ceux qui ont quitté la population active), plus de 50 millions d'Américains n'ont aucune couverture sociale, et 38 millions d'entre eux ne parviennent à survivre que grâce à des bons alimentaires (*food stamps*).

Il s'est ainsi constitué dans le monde une « superclasse globale », dont David Rothkopf évalue le nombre à 6000 personnes environ – pour six milliards d'habitants de la Terre[8]. Cette « hyperclasse » globale, dont le cœur est évidemment constitué par l'élite financière, mène une existence transnationale et déconnectée. Elle possède ses lieux de résidence et de vacances, ses réseaux de rencontres et d'entraide. Elle fréquente les mêmes endroits de loisirs. Son mode de vie, cosmopolite et nomade, est de style incestueux : « Les individus qui

participent à la nouvelle élite mondiale ont plus d'intérêts en commun qu'ils n'en ont avec les classes moyennes ou pauvres dont ils partagent la nationalité »[9].

Le creusement des inégalités entraîne en effet une aggravation de la ségrégation sociale, dont on voit aussi les effets en France. « Les familles les plus riches et les plus diplômées, souligne l'économiste Eric Maurin, n'ont jamais été aussi actives sur les marchés scolaire et résidentiel ; elles n'ont jamais fui avec autant de diligence la proximité des classes populaires ». Ce que confirment Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot : « A la différence des pauvres, les riches restent entre eux parce qu'ils le choisissent […] Il se mobilisent pour préserver l'intégrité de leurs rues, de leurs quartiers, de leurs banlieues chic, de leurs lieux de vacances […] Les familles veillent, à l'école en particulier, à ce que leurs enfants fréquentent le moins possible les jeunes d'autres milieux sociaux. La bourgeoisie s'affirme ainsi ouvertement comme classe consciente d'elle-même et de ses intérêts »[10].

A l'autre extrémité de l'échelle des revenus se trouvent les classes populaires, qui peuvent être « modestes » ou « pauvres ». Sous cette étiquette de « classes populaires », on entend en général le « salariat d'exécution » comprenant les ouvriers (23,2 % de la population active) et les employés (28,6 %). Elles cumulent la petitesse du statut social et professionnel, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par rapport au capital culturel. Ainsi définies, ces classes – on l'oublie trop souvent – demeurent majoritaires en France, puisqu'elles représentent 51,8 % de ceux qui travaillent[11]. Leurs ressources sont d'autant plus faibles qu'alors que le salaire moyen a augmenté de 12,3 % de 1996 à 2006, le salaire médian (qui sépare la population en deux moitiés égales) n'a progressé que de 3,5 % sur la même période, pour s'établir à 2007 à 1510 euros par mois. Les salaires des 50 % de Français les plus mal payés n'ont, quant à eux, pas progressé du tout depuis 1999.

En 2007, lors de sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy s'était engagé à réduire la pauvreté d'un tiers à l'issue de son quinquennat. C'est le contraire qui s'est produit. Le nombre de personnes vivant au dessous du seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 950 euros mensuels) a aujourd'hui dépassé pour la première fois la barre des 8 millions de personnes, soit 13,4 % de la population. Sur ce nombre, la moitié a un niveau de vie inférieur à 720 euros par mois. C'est ce qui explique que le nombre de repas servis par les « Restos du cœur » soit passé de 8,5 millions en 1986 à 10 millions en 2009. Un jeune adulte sur cinq est désormais pauvre en France, et 45 % des personnes pauvres ont moins de 25 ans. Ajoutons que plus de 150 000 jeunes sortent sans diplômes du système scolaire chaque année, et qu'un tiers d'entre eux n'auront toujours pas d'emploi cinq ans plus tard[12].

Un sondage TNS Sofres-Logica paru le 14 octobre dans *Le Pèlerin* révèle que près d'un Français sur cinq (18 %) estime aujourd'hui être pauvre ou très pauvre. Parmi les 82 % restants, le pourcentage de ceux qui redoutent de « tomber un jour dans la pauvreté » s'élève à plus d'un tiers (37 %). Au total, ce sont donc près de la moitié des Français qui s'estiment déjà pauvres ou craignent de le devenir. Cette angoisse devant l'avenir n'épargne personne : 41 % des commerçants, artisans et chefs de petites entreprises, 43 % des couples avec enfants, 44 % des 35-34 ans redoutent de devenir pauvres. Près des deux tiers (65 %) des sondés pensent que le niveau de vie des enfants d'aujourd'hui sera inférieur à celui de leur propre génération.

Cette enquête est également révélatrice de l'inquiétude des classes moyennes. Mais la notion de « classes moyennes » a toujours été assez floue. Les sociologues ont tendance à retenir comme critère la profession et la catégorie sociale, tandis que les économistes

s’intéressent d’abord à la répartition des revenus. De plus, les catégories aisées rechignent souvent à se classer en haut de l’échelle des revenus, si bien que parmi les 20 % de personnes les plus riches, 79 % considèrent qu’elles font elles aussi partie des classes moyennes. D’après une étude du Centre d’analyse extérieure, entre deux tiers et trois-quarts des Français s’estiment membres de la classe moyenne, celle-ci pouvant alors représenter jusqu’à 80 % de la population générale. Le Centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie (Credoc), pour sa part, définit les classes moyennes comme celles qui gagnent chaque mois entre 1120 et 2600 euros, 30 % d’entre elles disposant d’un revenu mensuel se situant en dessous de 1750 euros pour une personne seule. Elles constituent une population bénéficiant d’un revenu stable, d’une protection sociale relativement garantie, capable d’assurer une bonne éducation à ses enfants et pouvant se permettre certains loisirs. Ainsi définie, cette catégorie représentait en l’an 2000 52,1 % de la population (contre 47,9 % en 1981).

Le pouvoir d’achat des classes moyennes s’est pendant longtemps fortement développé : il a augmenté de 83 % entre 1970 et 2004. On ne peut donc parler de « paupérisation ». Mais leur niveau de vie ne progresse que de plus en plus lentement (entre 1998 et 2006, le revenu mensuel médian n’a augmenté pour elles que de 24 euros par an, alors qu’il a augmenté de 27 % pour les plus hauts revenus) et elles vivent désormais sous une pression accrue, car depuis les années 1980, leurs dépenses contraintes augmentent plus vite que leurs revenus. Dans les classes moyennes, une personne sur deux vit, une fois ses impôts payés, avec 1467 euros par mois, somme inférieure au salaire médian. Sur cette somme, 38 % (contre 21 % en 1979) sont consacrées aux dépenses contraintes : loyer, charges, électricité, téléphone, assurances, etc., les autres frais incontournables (alimentation, transport, éducation, santé) représentant en moyenne 615 euros. Une fois ces prélèvements effectués, il ne reste plus que 294 euros par mois pour les loisirs, l’habillement, l’équipement et l’épargne. Conséquence : en 2008, parmi les classes moyennes ayant un « budget médian », 48 % ne sont pas partis en vacances, 34 % n’ont pas de voiture, 37 % se sont privés de cinéma. A cette date, précise le Credoc, 72 % des classes moyennes inférieures déclaraient « devoir s’imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget », contre 64 % en 1980.

Au total, les dépenses contraintes des classes moyennes ont presque doublé en 30 ans : 21 % du budget des classes moyennes inférieures contre 38 % aujourd’hui. Par comparaison, entre 1979 et 2005, le poids des dépenses contraintes est passé de 19 à 29 % pour les catégories aisées, de 24 à 48 % pour les catégories pauvres. Une fois acquittées les dépenses incompressibles, il ne reste aux 10 % les plus pauvres que 80 euros pour vivre.

Depuis dix ans, la politique fiscale en France a consisté en grande partie à réduire l’imposition des plus aisés et à recourir de plus en plus aux impôts indirects. C’est d’ailleurs depuis longtemps la TVA qui fournit l’essentiel des recettes fiscales : 131,7 milliards d’euros en 2008 (50,6 % des recettes fiscales de l’Etat), contre 51,2 et 15,6 milliards d’euros pour l’impôt sur le revenu et l’impôt sur les sociétés (16,8 et 4,5 % des recettes fiscales de l’Etat). Aujourd’hui, seule la moitié des Français (54 % en 2007) paie l’impôt sur le revenu. Or, les impôts indirects, comme la TVA sur la consommation ou la taxe sur l’essence, accroissent les inégalités relatives de revenus, car si les plus aisés consomment plus et paient globalement plus d’impôts indirects que les autres, le niveau de ces impôts, quand on le rapporte à leur revenu, est nettement inférieur à ce que paient les plus pauvres. La TVA frappant indistinctement tous les consommateurs, le budget de l’Etat repose avant tout sur les classes moyennes et populaires.

Les classes populaires avaient été les grandes perdantes des trois dernières décennies. C’est

maintenant le tour des classes moyennes. Elles sont en effet aujourd'hui les plus touchées parce qu'elles ne bénéficient pas des subventions et des aides sociales allouées aux classes populaires les plus basses. Un colloque organisé au Sénat en 2007 a d'ailleurs établi que la catégorie de population aujourd'hui la plus « défavorisée » est celle dont les revenus s'établissent entre 40 et 100 % du revenu moyen, c'est-à-dire la couche inférieure de la classe moyenne, la toute petite bourgeoisie – les plus pauvres bénéficiant, grâce aux transferts sociaux, d'un surcroît de revenu d'environ 20 %.

Une autre étude récente du Credoc[13] confirme le « désenchantement » des classes moyennes, qui ont été les premières à subir les conséquences de la crise et vivent encore plus douloureusement que les autres le creusement des inégalités. « Sans nier l'importance des difficultés des classes populaires et de ceux qui font face à la marginalisation, écrit Louis Chauvel, c'est au tour des catégories centrales de la société d'expérimenter une forme de précarité civilisationnelle »[14].

De l'avis général, l'« ascenseur social » est désormais en panne. Alors qu'autrefois, on ne ressortait plus de la classe moyenne une fois qu'on y était entré, ce n'est plus vrai aujourd'hui. C'est la conséquence directe de l'augmentation de la précarité professionnelle et de la dégradation du marché de l'emploi : la multiplication des postes à temps partiel et des emplois à durée déterminée épargne les hauts revenus, mais fragilise les classes moyennes. Dans les années 1960, il fallait 12 ans aux classes moyennes pour atteindre le niveau de vie des catégories aisées. Aujourd'hui, 35 années sont nécessaires. C'est la raison pour laquelle les classes moyennes ont l'impression de reculer comparativement aux plus riches.

Souvent perçu comme une « re-prolétarisation », le déclassement est bien réel. Camille Peugny observe ainsi un phénomène de mobilité « descendante » qui touche aujourd'hui 25 % de la tranche d'âge des 35-39 ans, contre 18 % il y a vingt ans. « Beaucoup de jeunes vivent moins bien que leurs parents », écrit-il en évoquant une « génération sacrifiée » qui n'a « jamais été aussi diplômée et qui ne s'est jamais aussi mal intégrée dans le monde du travail »[15]. Pour un jeune, ce déclassement peut aussi bien prendre la forme d'un décrochage par rapport à la situation sociale des parents que d'un écart par rapport à ce que son propre niveau d'éducation pouvait lui laisser espérer. Les jeunes sont en effet maintenant confrontés à un taux de chômage considérable au regard de leurs diplômes. Or, accepter un travail sans relation avec son niveau d'éducation, c'est courir le risque élevé d'y rester toute sa vie. Et aussi accepter de travailler toujours plus par peur de retomber dans le chômage.

La classe moyenne, qui s'était déjà considérablement émiettée, éprouve puissamment ce sentiment de déclassement, que constatent tous les observateurs depuis quinze ans[16]. Elle sait qu'elle n'a plus rien à attendre ni de l'Europe ni de la mondialisation en termes d'emploi ou de pouvoir d'achat. Elle a compris que la « construction européenne » n'est plus rien d'autre que le moyen d'imposer aux peuples des réformes néolibérales dont l'objectif est d'adapter les sociétés européennes aux exigences de la mondialisation. Toutes les enquêtes révèlent chez elle un profond malaise général, aggravé par la disparition des repères et la peur de l'avenir. Les gens sont amers, déprimés, ils ont l'impression d'être perpétuellement grugés, sans être pour autant spontanément révoltés. Rappelons que la consommation française d'anxiolytiques a été multipliée par deux entre 1992 et 2007.

Cette érosion des classes moyennes se constate aujourd'hui un peu partout, en Europe comme aux Etats-Unis, mais aussi en Argentine, au Brésil, au Chili, en Corée du Sud, en Côte d'Ivoire, etc. Aux Etats-Unis, où les « *dumpies* » (*downwardly mobile profgessionals*, selon la

définition donnée par *Business Week*) tendent à remplacer les « *yuppies* », on assiste à une régression de grande ampleur des « cols blancs » vers le bas. Dans ce pays, le revenu médian a progressé de 20 % depuis vingt ans, mais le coût du logement a augmenté de 56 % et celui de l'éducation de 43 à 60 %. Quant aux dépenses de santé, elles ont augmenté de 155 % !

Bref, partout, les inégalités se creusent entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Les riches sont de plus en plus riches, les pauvres sont de plus en plus pauvres, et les classes moyennes sont menacées de déclassement. La question qui se pose est de savoir comment on en est arrivé là. La réponse tient à l'histoire récente du capitalisme.

Dans le système capitaliste du XIXe siècle, la lutte des classes était un jeu à somme nulle : tout ce qui était gagné par une classe était automatiquement perdu par l'autre – d'où la férocité du système. Au siècle suivant, principalement à partir des années 1930, l'avènement du fordisme introduisit une révolution majeure, faisant passer tout le système dans une seconde phase. Le fordisme reposait sur cette évidence que la production ne sert à rien si elle n'est pas consommée, ce qui signifie qu'il faut payer à peu près convenablement les travailleurs si l'on veut qu'ils achètent les marchandises qu'on cherche à leur vendre. Dans le système fordiste, la fraction de la valeur ajoutée à laquelle renoncent les capitalistes, pour la verser sous forme de salaires, leur revient lors de l'achat de biens et de services par les salariés, les salaires représentant ainsi à la fois un coût et un profit. Dès lors, un consensus pouvait se faire jour. En échange de la sécurité et d'un salaire en hausse à peu près constante, les travailleurs abandonnaient leurs revendications les plus révolutionnaires. Les syndicats devenaient du même coup réformistes. Le système fordiste se conciliait en outre avec l'Etat-Providence, même si celui-ci bridait la sphère financière en s'employant à inscrire la dynamique économique dans un cadre qui était encore national, dans la mesure où il permettait au moins l'affermissement des droits sociaux et la croissance continue des salaires. Un équilibre relatif a ainsi pu s'établir entre les intérêts du marché, la productivité, la concurrence et un certain nombre de protections sociales – le capitalisme n'appauvrissant plus les hommes, mais multipliant les pauvres (pour multiplier les pauvres, il faut qu'une société soit plus riche). C'est ce système qui a dominé les rapports sociaux jusqu'aux années 1970.

C'est aussi à cette époque, qui commence dans l'entre-deux guerres, que la classe moyenne s'est progressivement gonflée, principalement aux dépens des classes populaires, avec cette caractéristique essentielle qu'une fois entré dans la classe moyenne, on n'en redescendait plus. Durant la période fordiste, les classes moyennes prospèrent en effet car, grâce à leur pouvoir d'achat croissant, elles contribuent au bon fonctionnement d'un système caractérisé par la production de masse et la consommation de masse. Elles jouent un rôle important dans la création et le soutien de la demande, en absorbant des quantités de plus en plus importantes de biens et de services standardisés, mais aussi en acceptant de payer des produits de qualité à un prix plus élevé, ce qui favorise l'innovation et l'investissement. De plus, les moyens des parents s'améliorant peu à peu, les enfants font des études supérieures plus longues, ce qui met sur le marché du travail une main-d'œuvre qualifiée dont les entreprises ont besoin. L'alliance entre les classes moyennes et le capitalisme industriel est d'autant plus forte, enfin, que les aires de production et de consommation coïncident largement : ce qui est produit au Nord est pour l'essentiel consommé dans le Nord. En d'autres termes, les classes moyennes se densifient en même temps que la Forme-Capital se valorise pleinement. Les partis révolutionnaires ayant disparu, et les syndicats n'exprimant plus que des revendications à la marge, la classe politique se trouve relativement en phase avec l'électorat.

Mais les classes moyennes, alliées du capital lorsqu'elles prospèrent, sont en voie de

déclassement lorsque leurs intérêts commencent à diverger de ceux du capital. Le caractère cyclique de la dynamique des classes moyennes semble en effet devoir s'expliquer par le fait qu'après avoir été un facteur de développement, qui a contribué à l'essor du capital, elles deviennent au bout d'un certain temps un frein à la croissance des profits. Les pouvoirs publics tendent alors à organiser leur déclin[17].

Le fordisme a commencé à disparaître dans le courant des années 1970. L'explosion du système monétaire de Bretton Woods, qui a consacré la fin du système des taux fixes en 1971, les chocs pétroliers de 1973 et 1979, la stagflation, la crise de la dette des pays du Sud en 1982, l'effondrement du système soviétique, la mondialisation économique et financière, enfin, ont abouti à une véritable déconnection des intérêts de la classe moyenne et de ceux du capital. On a changé d'époque lorsque les interventions de l'Etat, qui avaient joué un rôle très important dans la formations des marchés nationaux à l'époque où le capitalisme avait encore un ancrage national, se sont révélées incompatibles avec l'internationalisation des marchés réalisée dans le cadre de la globalisation. Un nouveau capitalisme, entièrement déterritorialisé, s'est mis en place, dont les éléments moteurs étaient les grandes firmes internationales et les marchés financiers, mais qui a aussi bénéficié de la nouvelle hégémonie américaine. Il en a résulté un développement considérable du commerce international, dont le taux de croissance a vite dépassé celui des richesses nationales. On a alors assisté à la fin du consensus social-démocrate qui avait marqué l'immédiat après-guerre, consensus devenu d'autant moins nécessaire que l'Union soviétique a disparu à peu près au même moment. C'est à partir de cette date que le marché s'est trouvé en position de prétendre régler l'économie de la société globale grâce à la libéralisation rapide des flux internationaux.

Désormais, comme l'explique très bien Bernard Conte, la croissance n'étant plus autocentrée, les surplus ne sont plus automatiquement redistribués : « Le libre-échange permet d'inonder les marchés de produits à bas prix qui concurrencent les productions nationales, révélant leur défaut de "compétitivité". (Re)devenir compétitif implique l'abaissement des coûts de production directs et indirects. Cette démarche passe par la réduction des alaires réels, des avantages sociaux et, plus généralement, des dépenses "clientélistes" (assimilées à de la corruption) et des dépenses liées à l'Etat-Providence. Sous prétexte de concurrence, il s'agit de rehausser les profits. Pour ce faire, il convient d'ajuster les structures économiques et sociales nationales aux règles du "laisser-faire, laisser-passer" étendu à l'ensemble de la planète. Parmi la population, comme les pauvres le sont trop et que les riches sont exemptés, c'est sur la classe moyenne que reposera l'essentiel de la charge de l'ajustement. Ainsi, la classe moyenne devient l'"ennemie" du capitalisme financier, car son existence injustifiée – puisque sous d'autres cieux, des populations assurent les mêmes tâches productives à moindre coût – réduit les profits. Le capitalisme dénonce le compromis conclu précédemment et fait procéder à l'euthanasie de la classe moyenne parasite »[18].

Pour ce faire, l'intervention de l'Etat, soumis désormais aux principes de la « gouvernance mondiale », s'est révélée indispensable. Elle a revêtu la forme d'une dérégulation systématique, d'une destruction des acquis sociaux, d'une érosion des pouvoirs publics, d'une réforme des retraites ou de la fiscalité dont les classes moyennes ont été les premières victimes, sur fond de retour en force de l'idéologie néolibérale, qui avait déjà inspiré les réformes de Thatcher et de Reagan. Du même coup, un fossé s'est creusé entre les classes moyennes et la classe dominante, celle-ci ne cessant de mettre en œuvre des politiques contraires aux intérêts de son électorat traditionnel, ce qui s'est traduit, d'un côté par la montée de l'abstention, de l'autre par une crise de légitimité globale de la Nouvelle Classe.

Porteur d'une nouvelle férocité, le capitalisme du troisième type, dit parfois « turbo-capitalisme » ou « capitalisme néolibéral », consacre le rôle primordial que jouent aujourd'hui les marchés financiers dans le fonctionnement de l'économie. C'est donc un capitalisme essentiellement financier : depuis le début des années 1980, les transactions financières rapportent plus que les capitaux investis dans la production de marchandises, l'achat et la vente de capital fictif sur les marchés boursiers rapportant eux-mêmes plus que la valorisation productive du capital réel. Avant la crise de 2008, par exemple, sur les 3200 milliards de dollars qui s'échangeaient quotidiennement dans le monde, moins de 3 % correspondaient à des biens ou services réels, ce qui donne la mesure de la déconnection entre l'économie spéculative et l'économie réelle. La justification libérale de ce phénomène est que les marchés financiers constituent le seul mécanisme d'allocation efficace du capital, raison pour laquelle il ne faut surtout pas entraver ni même chercher à réguler leur fonctionnement. Ce postulat théorique (dit d'efficience informationnelle) est sans fondement : la crise financière de 2008 a justement montré que les marchés ne sont pas efficients, et que la concurrence financière ne produit pas nécessairement des prix justes, mais au contraire bien souvent des prix inadéquats. L'erreur majeure de cette théorie est de transposer aux marchés financiers la théorie des marchés de biens ordinaires, fondée sur la loi classique de l'offre et de la demande. Or, concernant les marchés financiers, quand le prix d'un titre augmente, il est fréquent d'observer, non pas une baisse, mais une hausse de la demande, pour cette simple raison que la hausse du prix signifie un rendement accru pour ceux qui possèdent le titre en question, du fait de la plus-value qu'ils peuvent ainsi réaliser. C'est la source même des « bulles spéculatives » : une hausse cumulative des prix qui se nourrit elle-même jusqu'à l'incident, imprévisible mais inévitable, qui provoque l'inversion des anticipations et le krach.

A partir du traité de Maastricht (1992), on a par ailleurs assisté à la mise en place de l'euro, qui est entré en service en 1999 dans les échanges interbancaires et en 2002 sous la forme de pièces et de billets. Or, cette création monétaire, qui était en soi une bonne chose, n'avait de sens qu'à la double condition de s'accompagner d'une union douanière et de tenir compte de la disparité de niveaux entre les pays européens, ce qui n'a pas été le cas. La monnaie unique européenne a imposé un taux d'intérêt unique à seize économies dont les besoins étaient opposés, tandis que, faute d'un objectif de change optimal impossible à déterminer, elle devenait la variable monétaire d'ajustement mondial des déficits américains. Quant à la suppression des protections douanières, elle a eu pour effet de placer l'ensemble des salariés français et européens en concurrence avec plus de 3 milliards d'habitants (1,3 milliard de Chinois, 1 milliard d'Indiens, 580 millions d'habitants des autres pays) dont les salaires sont sans commune mesure inférieurs aux leurs. Il en a résulté des relations commerciales s'effectuant dans des conditions de *dumping*, une série de délocalisations et, en France, une véritable hémorragie industrielle, puisque nous perdons actuellement entre 800 et 1000 emplois industriels par jour ouvrable ! (En 2006, on ne comptait plus que 3,9 millions d'emplois industriels, contre 5,9 millions en 1970). Aujourd'hui nettement surévalué par rapport au dollar, l'euro est en train d'asphyxier une partie de l'industrie européenne en laminant ses marges à l'exportation.

La politique de démantèlement général des réglementations sur les échanges de marchandises et de capitaux a été le vecteur essentiel de la mondialisation. Dans le système postfordiste, l'organisation de la production devient un réseau de flux interconnectés dans une économie de plus en plus compétitive. Le processus de transnationalisation s'accomplit par la mise en place d'une cohérence systémique où les capitaux, les marchandises, les technologies et les biens ont été rendus mobiles comme jamais par le jeu des grandes firmes et des marchés. « La mobilité du capital, si cruciale pour ce système transnational, s'effectue sous

forme d'investissements directs à l'étranger, de participations à la croissance de la dette privée ou publique, qui à terme opèrent une rupture du système national d'accumulation »[19].

Maurice Allais avait bien vu le rôle néfaste joué par des « multinationales qui sont les principales bénéficiaires, avec les milieux boursiers et bancaires, d'un mécanisme économique qui les enrichit, tandis qu'il appauvrit la majorité de la population française, mais aussi mondiale » (« Lettre aux français », in *Marianne*). Le Prix Nobel d'économie récemment disparu estimait que la mondialisation et le libre-échangisme international ont détruit le tiers des revenus des Français. En tenant compte de l'effet multiplicateur de l'emploi industriel sur l'emploi global, les délocalisations et la pression du libre-échange semblent en outre avoir entraîné, une diminution de 3,5 % de la population active.

La pression à la baisse sur les salaires, déjà favorisée par le recours à l'immigration, a résulté de la conjonction de deux facteurs essentiels. Le premier a évidemment été l'instauration du libre-échangisme mondial, qui a principalement touché l'Europe et s'est traduit notamment par toute une série de délocalisations. « Les dirigeants français alignent leurs revenus sur les plus élevés à l'échelle du monde, tout en délocalisant les emplois industriels, puis tertiaires, vers les zones où le travail est payé au plus bas. Les ouvriers chinois ou philippins sont la référence et les travailleurs français licenciés se voient proposer des emplois de remplacement à des centaines ou des milliers de kilomètres de chez eux, au tarif local, celui de la misère »[20]. Ainsi les économies se sont-elles trouvées engagées dans une spirale de déflation rampante des salaires, donc de rétrécissement du pouvoir d'achat, masquée pendant un temps grâce à un recours au crédit qui, tout en créant une « fausse classe moyenne », a aggravé l'endettement des particuliers.

L'autre facteur résulte de la contrainte actionnariale. Celle-ci provient du fait que, dans le système actuel, ce sont fondamentalement les entreprises qui financent les actionnaires, alors qu'auparavant c'était l'inverse. La montée en puissance de la valeur actionnariale nourrit désormais l'idée que l'entreprise est avant tout au service des actionnaires – à commencer par ces actionnaires puissants que sont les fonds de placement –, dont elle doit respecter le désir d'un retour sur investissement aussi rapide et élevé que possible (un taux de rendement des capitaux propres de l'ordre de 15 % à 25 % est désormais la norme), même lorsque cela se traduit par une exigence de baisses de salaires, de délocalisations et de licenciements, mais aussi par un ralentissement des investissements de l'entreprise – le freinage simultané de l'investissement et de la consommation aboutissant à un chômage endémique. « La personne morale "entreprise" a ainsi été instrumentalisée et abaissée au rang de machine à faire du profit »[21].

Les deux phénomènes se sont traduits, à partir des années 1980, par la montée d'un chômage structurel (et non plus conjoncturel) de masse, auquel les gains de productivité ont aussi contribué. Parallèlement, la part des revenus du travail dans le PIB n'a cessé de diminuer au profit des revenus du capital. Le trait essentiel de ce vaste processus de « tiers-mondialisation » des économies développées[22] a été la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée, c'est-à-dire la hausse du taux d'exploitation, dans un contexte où le capital peut désormais mettre en concurrence les forces de travail au niveau mondial[23]. La société globale, dès lors, ne ressemble plus à une pyramide, comme à l'époque des Trente Glorieuses – lorsque le profits accumulés au sommet de la pyramide finissaient par redescendre en partie jusqu'à la base, conformément à la « théorie du déversement » formulée par Alfred Sauvy –, mais à un sablier, avec des riches toujours plus riches au sommet, des pauvres toujours plus pauvres à la base et, au milieu, des classes moyennes de plus en plus étranglées. On notera

que ce creusement des inégalités dément à lui seul la thèse qui est au cœur du libre-échangisme et de l'idéologie du « laisser-faire », selon laquelle, dans un contexte de libre concurrence, les gens perçoivent un revenu proportionnel à leur contribution au processus de production. En réalité, plus le libre-échange s'étend, et plus les inégalités de revenus s'accroissent.

Mais la divergence des revenus est aussi le résultat du système de rémunération au sein des entreprises, lui-même lié à l'évolution de la structure de l'emploi qui, au cours des dernières décennies, a été considérable.

Au début des années 1960, la main-d'œuvre en France était très majoritairement masculine (au recensement de 1962, on comptait en Métropole 19 millions de personnes ayant un emploi, dont les deux tiers étaient des hommes), plutôt ouvrière et peu qualifiée. Dans la plupart des familles, seul le chef de ménage exerçait une activité hors du domicile. C'était le règne de la grande entreprise industrielle marquée par une organisation du travail de type fordiste ou tayloriste, avec essentiellement des contrats de travail à durée indéterminée et à temps plein. Aujourd'hui, l'emploi a totalement « éclaté », qu'il s'agisse des statuts et des situations d'activité, du taux de chômage, des durées et des rythmes de travail, des modes de rémunération ou des unités productives. L'emploi s'est urbanisé et tertiarisé, mais aussi féminisé, l'arrivée massive des femmes dans le monde du travail ayant permis au capital de diminuer la moyenne des salaires (la norme pour un ménage étant désormais de deux salaires au lieu d'un seul). Les contraintes associées au travail ont également changé de nature avec la montée de la précarité et de la flexibilité (moins de temps de travail mais plus de temps de déplacement, moins de fatigue physique mais plus de stress et de suicides[24]).

Le nombre de personnes occupant un emploi avoisine actuellement 26 millions et se partage à parts presque égales entre les hommes et les femmes. Les emplois restent néanmoins largement « sexués » : plus de quatre ouvriers sur cinq sont des hommes, tandis que près de quatre employés sur cinq sont des femmes ; on ne compte que 15 % de femmes dans le secteur industriel, notamment l'automobile et la construction (9 %), alors qu'on en compte 75 % dans l'éducation et la santé. On ne recense guère plus de 6 millions d'ouvriers (moins d'un emploi sur quatre), tandis qu'il y en avait encore 7,4 millions en 1962, qui constituaient alors 39 % de la population active. Les paysans, eux, ne représentent plus que 1 % de la population active. Les professions salariées non ouvrières ont en revanche régulièrement progressé, avec le développement du secteur tertiaire et des services, ainsi que la montée en puissance des technologies de la communication, la part des employés s'accroissant de dix points (18,3 % en 1962, 28,4 % en 2007) et celle des cadres de plus de 11 points (de 4,7 % à 15,8 %). La quasi-disparition de la France rurale est allée de pair avec la prédominance du tertiaire, qui regroupe désormais les trois-quarts des emplois, qu'il s'agisse du tertiaire concurrentiel (marchand) ou du tertiaire public (non marchand). C'est aussi ce qui explique la progression rapide du taux de salariat : 56 % au début du XXe siècle, 72 % en 1962 %, près de 90 % actuellement. La part des jeunes dans l'emploi a en revanche fortement diminué, notamment en raison de l'allongement de la scolarité : les moins de 30 ans représentent aujourd'hui moins d'un cinquième de la population active, contre plus du quart au début des années 1960. A l'autre extrémité de la vie, la part dans l'emploi des salariés de plus de 50 ans n'a également cessé de diminuer, la vie active se concentrant désormais sur les âges intermédiaires[25].

Enfin, une différence essentielle par rapport aux années 1960 est la forte poussée du chômage : moins de 2 % en 1962, près de 10 % aujourd'hui. Elle est allée de pair avec la

précarité de l'emploi, la montée en importance des emplois temporaires (contrats à durée déterminée, missions d'intérim, etc.), qui représentent aujourd'hui 15 % de l'emploi salarié, et l'essor du travail à temps partiel, presque inexistant dans les années 1960, qui en représente 18 %. Ce qui donne à penser que les formes d'emploi atypiques tendent à devenir « normales ». La dégradation des statuts professionnels devient en fait la règle. Les ouvriers les moins qualifiés, les jeunes qui essaient de rentrer pour la première fois sur le marché du travail, sont les plus touchés par cette nouvelle condition salariale, le « précariat » (Robert Castel), qui tend paradoxalement à se transformer en statut permanent. « Les milieux populaires et la partie basse des classes moyennes n'ont guère les moyens de faire face à la précarisation des rapports sociaux », remarque le sociologue Alain Mergier[26].

Conclusion : la recherche de profits exige aujourd'hui une surexploitation du travail vivant, pour dégager une plus-value sans cesse en expansion. Lorsque le coût du travail devient trop élevé, la hausse de la productivité permet de renvoyer les travailleurs en surplus au chômage ou à la misère. La mondialisation affaiblit le pouvoir des syndicats, dont l'action continue à s'inscrire dans un cadre essentiellement national. Elle permet aux employeurs de recourir systématiquement au chantage, en contraignant les travailleurs à accepter des stagnations ou des baisses de salaires sous peine de voir leurs emplois supprimés et leurs entreprises délocalisées, ce qui aggrave encore la baisse de la consommation et de la demande intérieure. Le capitalisme actuel retourne à son état sauvage initial, mais dans une perspective désormais totalement déterritorialisée, la mondialisation lui ayant permis de jeter par dessus bord toutes les « rigidités » susceptibles de le réguler, en clair tous les acquis sociaux qu'un siècle de luttes ouvrières lui avaient imposés.

On se trouve là devant une dynamique mondiale, mais qui a pris des formes particulières en France, en particulier depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy. On sait notamment comment l'actuel chef de l'Etat s'est employé, dès son élection, à « décomplexer » le pouvoir politique par rapport aux puissances financières, donnant lui-même l'exemple de la fascination satisfaite pour l'argent. « Une des dimensions de cette ambition, écrit Roland Hureaux, c'est de liquider ce qu'il nous reste de pudeur s'agissant de l'argent : notre vieux "fond catholique" […] Vieux fond aristocratique aussi, qui faisait des riches trop indiscrets des "parvenus" […] Ce vieux fond, qui marque encore les mentalités françaises, l'idéologie "bling bling" se propose de le liquider, car il est jugé ringard, archaïque, dans un monde dominé par la langue anglaise et les valeurs anglo-saxonnes et protestantes »[27].

De l'indécente nuit du Fouquet's, où s'étaient réunies pour célébrer son élection à la présidence de la République toutes les composantes de la classe dominante, des patrons du CAC 40 aux vedettes du show-biz, jusqu'au renforcement du « bouclier fiscal », des vacances en yacht ou en jet privé à la défiscalisation des droits de succession, Nicolas Sarkozy s'est clairement positionné comme le président des riches, même s'il n'a pu être élu qu'après avoir capté les voix de la petite et moyenne bourgeoisie, auprès de laquelle il a su faire jouer l'appât du gain (« travailler plus pour gagner plus ! »). « Le sacre de Nicolas Sarkoy, écrivent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, est celui du cynisme social : l'argent ne doit plus se cacher, il est la consécration naturelle du talent, du courage, de l'utilité sociale et de toute réussite. Il est parfaitement légitime que les riches soient riches, toujours plus riches, et rejoints par de nouveaux riches, puisque toute cette accumulation est le moteur même de l'économie et de la croissance »[28].

Dans leurs livres, *Les ghettos du gotha* et *Le président des riches*, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont bien décrit la façon dont fonctionne la connivence entre le

pouvoir politique et le monde des affaires à une époque où, partout dans le monde, la démocratie libérale n'est plus qu'une oligarchie élective de plus en plus ignorante des frontières entre le public et le privé. En France comme en Italie, on constate l'existence d'un lien assumé, revendiqué même, entre le pouvoir exécutif et l'argent. Le sur-moi du service public ne joue plus. Autrefois, note Pierre Rosanvallon, « la République n'était évidemment pas à l'abri des connivences avec les grands intérêts économiques, mais le sentiment prédominait qu'elle était au-dessus de ça et que les affaires politico-financières constituaient de sérieux accrocs. Aujourd'hui, il y a une perte presque ingénue du sens de ce que veut dire le bien commun, l'Etat, l'administration de l'intérêt général »[29].

Compte tenu de l'ampleur des déficits publics, tous les gouvernements européens se sont aujourd'hui engagés dans des politiques d'austérité, fondées sur des plans de réduction drastique des dépenses publiques, qui ne sont qu'une machine à produire du chômage et de la misère. A chaque fois, en effet, ce sont les classes populaires et les classes moyennes qui sont appelées à en faire les frais. Le nombre de fonctionnaires diminue d'ores et déjà partout, menaçant les services publics. Les prestations sociales sont amputées, et le montant des retraites révisé à la baisse. Le nombre des médicaments non remboursés ne cesse de s'élargir. Des coupes sans précédents sont opérées dans les budgets de la Défense. Le chômage et la précarité de l'emploi se développent toujours plus. En France, d'ici à 2013, le gouvernement se propose de supprimer 40 000 postes dans l'Education nationale, 20 000 postes de soignants dans les hôpitaux publics, 10 000 postes dans la police, 20 000 postes dans l'armée, tandis que les dépenses d'aide sociale seront réduites de 10 %. Avec un cynisme incroyable, Sarkozy a même décrété la fiscalisation des indemnités journalières d'accident de travail, qui sont considérées depuis décembre 2009 comme un revenu imposable ! Une forme de dictature des marchés s'impose ainsi partout.

Tous ces choix sont présentés comme le produit d'évolutions contre lesquelles on ne peut rien, c'est-à-dire comme des fatalités inéluctables. En réalité, elles ne sont inéluctables que dans le système dominant – un système, par exemple, où les Etats doivent emprunter à plus de 3 % auprès des banques, alors que ces mêmes banques se refinancent elle-mêmes à des taux oscillant entre 0,5 et 1 % auprès de la Banque centrale européenne (BCE) ou de la Réserve fédérale américaine, ce qui fait qu'en dernière analyse, ce sont les marchés qui détiennent la clé du financement des Etats ! Ces mesures sont en outre vouées à l'échec, puisque les pays qui encourent un important déficit courant devront, pour respecter leurs engagements en matière de dette, dégager un jour ou l'autre des excédents qu'ils sont aujourd'hui incapables d'obtenir, sinon en suscitant une contraction de la demande intérieure équivalant à une récession profonde et durable, surtout lorsque leurs capacités d'exportation s'amoindrissent du fait de l'affaiblissement de leur compétitivité.

Dans le même temps, bien entendu, on oublie que l'explosion récente de la dette publique est avant tout la conséquence des plans de sauvetage de la finance et de la récession provoquée par la crise financière de 2008[30]. « L'accroissement de la dette publique en Europe ou aux USA, rappelait un texte récent, n'est pas le résultat de politiques keynésiennes expansionnistes ou de politique sociales dispendieuses, mais bien plutôt d'une politique en faveur des couches privilégiées : les "dépenses fiscales" (baisses d'impôts et de cotisations) augmentent le revenu disponible de ceux qui en ont le moins besoin, qui du coup peuvent accroître encore davantage leurs placements, notamment en Bons du trésor, lesquels sont rémunérés en intérêts par l'impôt prélevé sur tous les contribuables. Au total se met en place un mécanisme de redistribution à rebours, des classes populaires vers les classes aisées, via la dette publique dont la contrepartie est toujours de la rente privée »[31]. Ce sont donc bien les

classes moyennes et populaires qui vont éponger les dégâts causés par les banques et les marchés financiers, en application du vieux principe « privatisation des bénéfices et socialisation des pertes ».

Historiquement, les classes moyennes ont souvent été à l'origine des révolutions. Menacées de déclassement, elles ont aussi été généralement tentées par les solutions autoritaires. C'est la raison pour laquelle, au XXe siècle, elles ont apporté un large soutien aux fascismes. Aujourd'hui, elles sont de toute évidence séduites par un mélange de néopopulisme libéral et xénophobe. La plupart des mouvements populistes se nourrissent d'ailleurs de cette peur de déclassement de la petite bourgeoisie et des couches inférieures de la classe moyenne, qui s'ajoute à la rancœur des classes populaires.

Tandis que la droite défend sans états d'âme les puissances d'argent, la plus grande partie de la gauche s'est éloignée du peuple en se ralliant au « sans-papiérisme », quand elle n'est pas elle-même dirigée par des élites branchées sur la mondialisation, coupées du petit salariat du secteur privé[32]. « C'est dans une nouvelle alliance des classes populaires et des classes moyennes, estime pourtant Jacques Sapir, que se forgeront les armes de la défaite de ceux qu'Alain Minc représente, les plus riches et les plus repus »[33].

« Le faible taux de participation aux élections révèle un désarroi d'autant plus profond que l'on descend dans l'échelle sociale », écrivent encore Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, qui ajoutent : « Dans le magma indistinct de la pensée contemporaine, la lutte des classes est renvoyée aux poubelles de l'histoire. La notion de classe sociale disparaît du langage politiquement correct. Les mouvements sociaux sont dénoncés comme archaïques. Les droits arrachés de haute lutte par les travailleurs, dans les combats du passé, deviennent des privilèges inadmissibles pour les jongleurs des la finance qui, sur un coup de Bourse, peuvent engranger quelques millions au détriment de l'économie réelle ».

Vers une nouvelle lutte des classes ? Oui, mais il n'y a plus que les riches qui la mènent. C'est pourquoi ils ont jusqu'ici gagné.

Alain de Benoist

1. Claude Karnoouh, « Obscenitatea etica a capitalismului », in *Cultura*, 29 avril 2010, p. 1.

2. « Pourquoi les riches, qui ont déjà payé les impôts les plus lourds du monde [sic], seraient-ils concernés par la retraite des assurés sociaux qui ne sont ni leurs frères, ni leurs fils ni leurs cousins », déclare froidement le très libéral Philippe Nemo (entretien en ligne, site <Le Temps d'y penser », 29 septembre 2010).

3. Cf. Jean Gadrey, *En finir avec les inégalités*, Mango, Paris 2006.

4. Cf. Lant Pritchett, « Divergences, Big Time », in *Journal of Economic Perspectives*, été 1997.

5. Pour comparer les niveaux de vie en prenant en compte les différences de composition des ménages, l'Insee calcule en termes d'« unités de consommation » (UC). Une personne seule vaut 1 UC, un couple 1,5 UC, un enfant de moins de 14 ans O,3 UC, etc.

6. Laurent Cordonnier, *Pas de pitié pour les gueux. Sur les théories économiques du chômage*, Raisons d'agir, Paris 2000, p. 17.

7. La réforme du « bouclier fiscal » était aussi censée faire revenir en France ceux qui s'étaient expatriés pour des raisons fiscales. Mais le retour massif escompté n'a pas eu lieu : 246 en 2007, 312 en 2008. Quant au nombre

des exilés fiscaux, il reste à peu près stable : 719 en 2007, 821 en 2008. Selon un sondage CSA paru en avril 2010 dans *Le Parisien*, 67 % des Français sont hostiles au « bouclier fiscal ».

8. David Rothkopf, *Superclass. The Global Power Elite and the World they Are Making*, Little Brown, London 2008.

9. Gérard Dussouy, *Les théories de la mondialité. Traité de relations internationales*, vol. 3, L'Harmattan, Paris 2009, p. 84. Cf. aussi Jeff Faux, *The Global Class War*, John Wiley, New York 2006.

10. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, entretien in *Télérama*, 20 septembre 2010.

11. Cf. Eric Dupin, « Des milieux populaires entre déception et défection », in *Le Monde diplomatique*, avril 2010, pp. 4-5.

12. Il s'agit là d'un phénomène mondial. En 2009, le chômage des jeunes a atteint dans le monde son plus haut niveau jamais enregistré, avec 81 millions de 15-24 ans sans emploi, soit un taux de chômage de 13 %. En 2008, 152 millions de jeunes de la même catégorie d'âge gagnaient moins d'un euro par jour. Aux Etats-Unis, le chômage des jeunes atteint désormais 18 %.

13. *Consommation et modes de vie*, 219, mars 2009.

14. « Classes moyennes, le grand retournement », in *Le Monde*, 3 mai 2006, p. 24.

15. Camille Peugny, *Le déclassement*, Grasset, Paris 2009.

16. Cf. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris 1995 ; *L'insécurité sociale*, Seuil, Paris 2003 ; Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, Paris 2006 ; Robert Rochefort, « Classes moyennes, la dégringolade », in *Le Point*, 26 juin 2008, p. 75.

17. Cf. Bernard Conte, « Néolibéralisme et euthanasie des classes moyennes », texte en ligne, octobre 2010.

18. Ibid.

19. Jérôme Maucourant et Bruno Tinel, « Avènement du néocapitalisme – d'une internationalisation à une transnationalisation des économies ? », texte en ligne, 2010.

20. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Le président des riches. Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, Zones, Paris 2010.

21. Jean-Luc Gréau, entretien in *Le Choc du mois*, mai 2010, p. 36.

22. Cf. Bernard Conte, *La tiers-mondialisation de la planète*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux 2009.

23. Cf. Michel Husson, *Un pur capitalisme*, Page deux, Lausanne 2010.

24. Pour des pays comme la Suisse ou la Suède, où des enquêtes systématiques ont été réalisées dans ce domaine (ce qui n'a jamais été le cas en France), le coût du stress et des maladies induites par les rythmes de travail est égal à 3 % du PIB.

25. Le poids des plus de 50 ans tend néanmoins à remonter aujourd'hui, mais davantage pour des raisons démographiques (ils sont désormais les plus nombreux) qu'en raison d'une hausse de leur taux d'activité. Le report à 62 ans de l'âge de la retraite devrait amplifier cette tendance.

26. Cf. Alain Mergier et Philippe Guibert, *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Plon, Paris 2006. Cf. aussi Christophe Guilluy et Christophe Noyé, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Autrement, Paris 2006.

27. Roland Hureaux, texte en ligne, site <Liberté politique>, 2 juillet 2010.

28. *Le président des riches*, op. cit.

29. Pierre Rosanvallon, « Le pouvoir contre l'intérêt général », entretien in *Le Monde*, 21 septembre 2010, p. 19.

30. Le déficit public moyen dans la zone euro n'était que de 0,6 % du PIB en 2007, alors qu'il a atteint 7 % en 2010. La dette publique est passée dans le même laps de temps de 66 % à 84 % du PIB. Le seul service de la dette publique en France représente 40 milliards d'euros par an, presque autant que les recettes de l'impôt sur le revenu. Quant au déficit public, il a été multiplié par trois entre septembre 2008 et décembre 2009, passant de 52 milliards à 145 milliards d'euros.

31. Philippe Askenazy, Thomas Coutrot, André Orléan et Henri Sterdyniak, « Manifeste des économistes atterrés », texte en ligne, 2010.

32. Gaël Brustier et Jean-Philippe Huelin, auteurs de *Recherche peuple désespérément* (Bourin, Paris 2009), n'hésitent pas à parler de la « prolophobie d'une partie des élites françaises.

33. Jacques Sapir, « Sortie de crise : une autre voie est possible », texte en ligne, site <Contre-Info>, 24 mars 2010.